

OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons un(e) :

EDUCATEUR(TRICE) SPECIALISE(E) (H/F) au Dispositif Accompagnement Médico-Social Basé à : IME 21 (Dijon) Pôle enfance

A compter du :	Dès que possible
Nature du contrat :	C.D.D. ✎ Possibilité d'essai mobilité
Durée du contrat :	5.5 mois
Durée hebdomadaire du travail :	35 h
✎ Convention collective :	CCNT de 66
✎ Qualification conventionnelle :	Personnel éducatif, pédagogique et social - Educateur Spécialisé

Les candidats intéressés doivent justifier du ou des titres et diplômes minimum requis par l'emploi :

DE ES

Compétences requises et/ou informations complémentaires :

Permis B requis

- Est chargé d'aider au développement de la personnalité et à l'épanouissement des personnes accompagnées (enfants, adolescents et jeunes adultes à l'IME) et de leur famille.
- Est chargé de développer et de mettre en 'uvre des actions collectives en direction des groupes et des individus.
- Elabore et conçoit les accompagnements individuels en fonction de l'histoire de la personne, de ses potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.
- Développe une fonction de veille et d'expertise qui le conduit à être force de propositions dans le cadre du projet de service ou des projets transversaux.

Aptitude à gérer des enfants présentant des troubles du comportement

Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire

Aptitude à développer des séquences individuelles et collectives d'accompagnement sur des supports concrets et variés

Aptitude à utiliser les partenariats et l'environnement de la cité dans l'accompagnement

Souplesse de fonctionnement

La fiche de missions est consultable sur le site <https://www.pepcbfc.org> en cliquant ici.

Renseignements et candidatures :

Si vous êtes intéressé(e), envoyez votre candidature (C.V., lettre de motivation et copie du ou des diplôme(s) en lien avec le poste) à :
recrutement.dispo-IME-SESSAD-SMUT@pepcbfc.org ou recrutement.dams21@pepcbfc.org

Date limite de dépôt des candidatures : le 31/12/2020.

Dijon, le 16/12/2020.